



Prelevement Spb apres resiliation de ligne tel.

Par **Nathm**, le **18/10/2020** à **18:05**

Bonjour,

Jetant un œil aux comptes de mes parents, je découvre un prélèvement de 49 € Provenant de spb sécu orange. Problème : puisque l'assurance portable est prélevé avec la facture orange, souscrite en janvier 2020.

Après une matinée au téléphone je découvre que ce contrat date de 2004 pour un numéro résilié en 2007, donc 13 ans à payer pour une ligne et un téléphone qui n'existent plus. Orange me renvoie vers sbp et inversement. Après questionnement de mes parents, aucun avis d'échéance ou autre documents n'ont été envoyés.

Bien sûr que mes parents sont en tort de ne pas avoir surveillé mais comme il était noté orange et que les prélèvements apparaissaient seulement tous les 6 mois, personnes n'a tiqué.

Quels recours avons-nous ? A qui m'adresser ?

Merci d'avance.